



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr. générale
20 avril 2011
Français
Original: anglais

Conseil du développement industriel

Trente-neuvième session

Vienne, 22-24 juin 2011

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Examen à mi-parcours du cadre de programmation
à moyen terme, 2010-2013**

Examen à mi-parcours du cadre de programmation à moyen terme, 2010-2013

Rapport du Directeur général

Additif

Conformément à la décision IDB.38/Dec.8 relative aux activités de l'ONUDI dans le domaine de la politique industrielle, le présent document donne des informations sur les progrès accomplis par le Secrétariat dans l'application de la décision.

I. Introduction

1. Le présent document contient un bref aperçu des activités pertinentes menées ou en cours de réalisation, un compte rendu des mesures prises par le Directeur général pour renforcer le rôle de l'ONUDI en matière de politiques industrielles et un projet de feuille de route pour l'exercice biennal 2012-2013.

II. Structure organisationnelle

2. Suite à une décision du Conseil exécutif datée du 29 mars 2011, le Directeur général a annoncé que la Division de la recherche stratégique, de l'assurance qualité et de la promotion, autrefois Division des stratégies régionales et des opérations hors Siège, avait désormais un nouveau mandat, qui lui permettrait de rationaliser et d'harmoniser la gestion de l'ensemble des activités de l'ONUDI ayant

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



trait à la recherche, aux services de conseil, à l'organisation d'événements et à la sensibilisation du public. La décision a également conduit à la création d'un secrétariat officiel de l'Institut de renforcement des capacités de l'ONUDI, cadre devant non seulement faciliter la mise en place de partenariats et de réseaux avec des organismes de recherche, de formation et de sensibilisation, mais aussi favoriser l'échange de compétences spécialisées entre décideurs et praticiens du développement issus des pays en développement.

3. Il a en outre été créé, avec les ressources budgétaires disponibles, une Unité d'analyse régionale de l'Institut de renforcement des capacités de l'ONUDI. Cette unité a pour mandat de suivre les principaux enjeux et difficultés, ainsi que les tendances mondiales et régionales dans le domaine de la politique et du développement industriels. Afin de conserver et de renforcer son rôle intellectuel de premier plan en ce qui concerne les questions relatives au développement industriel durable, l'ONUDI a lancé plusieurs opérations de recrutement qui ont déjà permis de sélectionner un conseiller principal pour l'industrie écologique, auquel s'associeront bientôt de nouveaux fonctionnaires qui interviendront dans les domaines de la recherche, des politiques et de l'analyse régionale.

III. Recherche

4. Sur la lancée de son *Rapport sur le développement industriel 2009* et pour faire mieux connaître ses activités à l'approche de la Conférence Rio+20, l'ONUDI a commencé à établir un nouveau rapport sur le développement industriel consacré à l'utilisation rationnelle de l'énergie industrielle. Ce nouveau rapport devrait paraître en septembre 2011. Les premières conclusions semblent indiquer que grâce à des efforts d'utilisation rationnelle de l'énergie industrielle, il est possible de maintenir les prochaines hausses de consommation d'énergie dans les pays en développement à des niveaux inférieurs aux évolutions anticipées à long terme. Investir dans des technologies, systèmes et processus d'utilisation rationnelle de l'énergie industrielle est à la fois écologiquement viable et économiquement rentable. Ainsi, selon le rapport, l'utilisation rationnelle de l'énergie industrielle pourrait devenir un pilier essentiel du mouvement en faveur de l'écologisation de l'industrie.

5. On a mis au point un programme de recherche qui devrait faciliter davantage la coopération entre les divisions, mais aussi permettre d'atteindre des niveaux d'efficience plus élevés et de prendre une orientation plus nette sur les résultats. Au cœur de ce programme, une étude de l'industrialisation et du changement structurel qu'elle engendre, l'accent étant mis en particulier sur ses implications pour l'environnement, l'énergie et la réduction de la pauvreté. Cette étude permettra de poser les bases théoriques caractéristiques d'une évaluation des défis à relever et des possibilités à saisir par les pays en développement à l'heure de diversifier leur économie en passant de la production de produits de base à l'industrie manufacturière. Elle sera en outre l'occasion de formuler des conseils en matière de politiques industrielles stratégiques et de mettre au point des moyens d'intervention, des méthodologies et des formations.

6. Durant l'exercice biennal, l'ONUDI élaborera une nouvelle édition du rapport sur le développement industriel, dans lequel, tirant parti du programme de recherche mentionné ci-dessus, elle compte mettre l'accent sur le rôle des politiques et du développement industriels dans la réduction durable de la pauvreté. Pour continuer à renforcer sa capacité à fournir aux États Membres des conseils stratégiques reposant sur des données factuelles, elle examinera et, si besoin est, perfectionnera ses outils d'analyse comparative entre les pays. Elle veillera tout particulièrement à préciser davantage et à analyser de manière plus approfondie, l'indice de la performance compétitive de l'industrie.

7. Afin que le plus grand nombre d'États Membres ait accès aux informations ainsi recueillies, une attention particulière sera accordée à la production régulière de perspectives régionales fondées sur les tendances et défis identifiés grâce aux indicateurs susmentionnés. De plus, l'Organisation publiera chaque trimestre des indicateurs de la production manufacturière pour permettre aux États Membres d'affiner leurs politiques industrielles en temps opportun. Enfin, elle reverra sa stratégie de communication, l'objectif étant de diffuser les principaux résultats des recherches à un public plus large dans des notes d'orientation régulières sur les sujets clefs du développement industriel et du changement structurel.

IV. Statistiques

8. Les éditions 2010 et 2011 de l'*International Yearbook of Industrial Statistics*, qui ont été diffusées dans le monde entier, ont suscité un vif intérêt parmi les utilisateurs de données statistiques et médias internationaux. L'ONUDI a coaccueilli la seizième session du Comité de coordination des activités de statistique afin d'en renforcer le rôle d'acteur de premier plan au sein de la communauté statistique internationale. Elle a également publié les *World Statistics on Mining and Utilities 2010*, deux publications méthodologiques qui visent à répondre aux besoins des organismes nationaux de statistique en matière de collecte et de traitement de données, et un nouveau produit électronique de données sur la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier (VAM) et les indicateurs connexes, dénommé MVA Explorer. On étudie actuellement comment intégrer régulièrement les statistiques sur l'activité minière et les infrastructures dans la base de statistiques industrielles de l'ONUDI. Par ailleurs, l'Organisation a commencé à élargir progressivement sa gamme de produits analytiques aux statistiques sur le changement structurel, l'environnement et l'intensité énergétique.

9. Afin de contribuer à une orientation plus large vers la gestion axée sur les résultats, l'ONUDI poursuivra ses efforts visant à aider les États Membres à renforcer leurs capacités de collecte et d'évaluation des statistiques industrielles. Un atelier de formation régional sur les statistiques industrielles destiné aux pays africains francophones est prévu au Cameroun et l'Organisation a en gestation un certain nombre de projets de coopération technique et de renforcement des capacités au Bhoutan, au Cambodge, au Gabon, au Liban, au Malawi, au Nigéria, en République démocratique du Congo, en République démocratique populaire lao et en République-Unie de Tanzanie.

V. Conseils sur les politiques à suivre

10. Afin que les conseils qu'elle donne en matière de recherche et de politiques soient plus en adéquation avec les besoins des États Membres de diverses régions, l'ONUDI, conjointement avec le Ministère du commerce et de l'industrie de la République du Ghana, a organisé une conférence internationale intitulée "Compétitivité et diversification: les défis stratégiques d'une économie riche en pétrole" qui s'est tenue à Accra les 14 et 15 mars 2011. La conférence a essentiellement porté sur l'importance de la compétitivité et de la diversification pour les économies riches en pétrole et sur le rôle du développement industriel dans la réalisation des objectifs plus larges de développement social et économique. En collaboration avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'ONUDI a établi un rapport sur le développement économique en Afrique dont le lancement aura lieu en juillet 2011. Le rapport met l'accent sur les choix stratégiques et les options politiques qui se présentent aux pays de la région au moment où ils s'emploient à abandonner progressivement la production de produits de base au profit d'activités industrielles à forte valeur ajoutée. C'est dans ce contexte que l'Organisation a participé à un atelier de haut niveau sur les nouvelles stratégies et politiques industrielles pour la Communauté de l'Afrique de l'Est. Elle a également, en collaboration avec l'Institut de recherche économique de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et d'Asie de l'Est et l'Institut des économies en développement, organisé une réunion d'experts sur l'économie verte, l'innovation durable et le changement structurel à Jakarta, qui visait à mettre au point un programme de recherche conjoint à l'appui du processus d'élaboration de politiques des États membres de l'ASEAN. En février 2011, l'ONUDI a lancé le rapport *Strategic directions on industrial policy in Mongolia* afin d'aider le Gouvernement mongol à réaliser ses objectifs et priorités de développement industriel.

11. Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, l'ONUDI a continué à renforcer le rôle de premier plan qu'elle joue au sein du système des Nations Unies pour ce qui est des activités liées aux statistiques et à la politique industrielle, et elle a accru ses interventions à cet égard dans la plupart des pays pilotes de l'Initiative "Unis dans l'action" (Cap-Vert, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Uruguay et Viet Nam). Des conseils sur les politiques à suivre ont été donnés à d'autres pays d'Afrique, d'Asie, de la région arabe et d'Amérique latine et des Caraïbes. De nouvelles demandes de conseils en matière de politique industrielle et de renforcement des capacités sont actuellement formulées par le Cameroun, la Colombie, El Salvador, le Guatemala, le Kazakhstan et Maurice.

12. Afin de continuer à accroître son rôle au sein du système des Nations Unies pour ce qui est d'aider les pays à élaborer, mettre en œuvre et suivre des politiques industrielles, l'ONUDI publiera une note d'information à ce sujet, à partir de laquelle elle dressera la liste détaillée des services de conseil, de facilitation et de renforcement des capacités qu'elle offre dans le cadre de son assistance aux États Membres. Elle commencera à mettre au point un ensemble d'interventions complet et global pour aider les pays à revenus faibles et intermédiaires en leur proposant une politique industrielle stratégique sur la base d'une analyse du changement structurel, ainsi qu'un éventail d'instruments de politique visant la réduction de la pauvreté et le respect de l'environnement.

VI. Partenariats

13. Enfin, l'ONUDI s'efforcera de développer ses partenariats, de collaborer davantage dans le domaine de la recherche et d'accroître la fréquence et la couverture des conférences et ateliers régionaux conjoints sur le développement industriel. Elle prévoit d'élaborer, en collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), un rapport conjoint sur les possibilités et les contraintes que présentent les ressources naturelles pour la diversification industrielle en Amérique latine et sur le rôle des politiques industrielles. Ces sujets seront également au cœur des conférences et ateliers qui seront organisés en collaboration avec la CEPALC, ainsi que de manifestations en Afrique et dans la région Asie-Pacifique. Il est prévu que l'ONUDI signe avec l'Institut mondial sur la croissance verte un accord de partenariat sur le thème de l'industrie écologique et du développement industriel durable. Dans le cadre de l'Institut de renforcement des capacités de l'ONUDI, des accords de partenariat sont envisagés avec un ensemble d'établissements de recherche de pays développés comme de pays en développement, ainsi qu'avec l'Université des Nations Unies (UNU). Les collaborations en matière de recherche et de formation sont le principal moyen de faire mieux connaître les activités de recherche et de renforcement des capacités de l'Organisation et elles seront progressivement étendues à des établissements universitaires et institutions politiques de renom, à la fois de pays développés et de pays en développement.

VII. Mesures à prendre par le Conseil

14. Le Conseil voudra peut-être prendre note des renseignements figurant dans le présent document.